Mistral russes : Moscou maintient la pression et menace Paris d'une procédure judiciaire

22/11/2014 à 11h33

A une semaine de la fin du délai supposé décidé par Moscou, l'ambassadeur de Russie à l'Otan, évoque à son tour une procédure judiciaire. Les médias russes affirment que le Mistral quittera la France le 28 novembre prochain.



« Si le contrat n'est pas rempli, **la France fera face à des conséquences politiques graves et à la perspective d'une procédure judiciaire**, car il s'agit d'investissements importants engagés dans ce projet », a souligné en fin de semaine l'ambassadeur de Russie auprès de l'Otan, Alexandre Grouchko, à propos de la livraison des porte-hélicoptères Mistral.

Et d'ajouter que, « à en juger d'après ce que nous lisons dans la presse (…) nous pouvons supposer que la **France subit une**

pression sans précédent en la matière. Mais les contrats doivent être honorés. **C'est la réputation de la France en tant que partenaire fiable et acteur international qui est en jeu** ».

Des propos qui font suite à ceux, non officiels mais relayés il y a une semaine par l'agence russe Ria Novosti, et selon lesquels Moscou attendrait fin novembre pour annoncer des sanctions à l'égard de Paris.

Dans le même temps, plusieurs médias russes affirmaient que le navire pourrait être envoyé au port russe de Kronstadt dans la nuit du 28 novembre. Il sera accompagné par le navire de formation Smolny, car le Vladivostok ne porte aucune marque d'identification.

Des informations non confirmées qui interviennent alors que Moscou vient très symboliquement de désigner le chef adjoint de la marine russe, le vice-amiral Alexandre Fedotenkov, comme responsable en charge de la traversée du porte-hélicoptères Vladivostok de Saint-Nazaire à Saint-Pétersbourg.

Il est vrai que ces derniers jours plusieurs éléments ont irrité les autorités russes sur ce dossier. En début de semaine en effet, les marins russes présents en France dans le cadre de ce contrat pour être formés en vu de la livraison du premier Mistral, le Vlladivostok, s'étaient vus interdit l'accès à bord, selon Ouest-France qui expliquait alors que la décision venait « des autorités françaises ». Les marins russes avaient finalement eu la possibilité de monter à bord du bâtiment mais l'incident avait quelque peu exacerbé les relations entre Paris et Moscou.

Et l'annonce, de la mise à flot du second Mistral, baptisé Sébastopol, a ajouté à la confusion de la situation même si les chantiers navals de Saint Nazaire ne font que suivre le plan de marche technique du dossier qui n'a jamais été interrompu en dépit de la crise diplomatique entre la France

et la Russie.

Source